Campagne de subvention 2027

La campagne de subvention aux associations est ouverte !

La date limite de dépôt du dossier est fixée au vendredi 6 novembre 2026.



Si vous souhaitez effectuer une demande de subvention pour votre association, il vous suffit de télécharger les documents ci-contre :

- le dossier de demande de subvention,
- le Contrat d'Engagement Républicain
- la liste des pièces à joindre au dossier.

Une fois le dossier complété et l'ensemble des pièces rassemblées, vous pourrez déposer votre demande après du service Vie Associative à la Mairie, 10 place Brigitte Gros.

La date limite de dépôt du dossier est fixée au vendredi 6 novembre 2026.

Les services restent naturellement à votre disposition pour toute question.

Infos pratiques

Service Vie Associative

01 30 90 41 41

evenementiel@ville-meulan.fr

Document(s)
Dossier de subvention 2027
Contrat d'engagement Republication
Pièces à joindre au dossier